

DROIT PUBLIC

ET DE LA SCIENCE POLITIQUE
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

TRIMESTRIEL - JUIN 2024 - N° 2

DOSSIER

- Détruire ou reconstruire une justice indépendante

Sous la direction de Joana Mendès et Thomas Hochmann, avec la participation de Mosche Cohen-Eliya, Yaniv Roznai, Léonid Sirota, Gohar Galustian, Monika Florczak-Wator et Marie Gren

A POSTERIORI

- Jean Rivero, « Sur la rétroactivité de la règle jurisprudentielle » (AJDA 1968)

Bertrand Seiller

RECENSION

- Frédéric Krenc, *Une Convention et une Cour pour les droits fondamentaux, la démocratie et l'État de droit en Europe* (2023, Anthémis)

Jean-Pierre Marguénaud

DOCTRINE

- Regrets, excuses et pardons, les actes étatiques de reconnaissance
Mathieu Soula
- Incompétence négative du législateur et hiérarchisation des droits et libertés
Marie Glinel
- Protection du patrimoine culturel et Jeux olympiques de 2024
Emrullah Yolal
- Le visa cinématographique, acte administratif singulier ?
Mathilde Grandjean
- Le statut contentieux de la prescription quadriennale dans le procès administratif
Eloi Krebs
- Environnement et droit des générations futures. « Don't look up ! »
Hugo Avenir

CHRONIQUES

- Droit administratif français (année 2023)

Jean-François Lafaix

- Cour européenne des droits de l'Homme (année 2023)

Hélène Surrel, Laure Milano et Fabien Marchadier

COLLOQUE

- La décision administrative au prisme des intérêts (partie 2)

Avec les contributions de Rémi Radiguet, Christophe Testard, Charles-André Dubreuil, Laure Ragimbeau-Azaïs, Cédric Meurant, Éléonore Gigon, Émilie Barbin et Fabrice Melleray

REVUE DU DROIT PUBLIC

Comité de rédaction

Camille Broyelle

*Professeure à l'Université Paris-Panthéon-Assas
Directrice de la Revue*

Martin Collet

Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Norbert Foulquier

*Professeur de droit public à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris I
Panthéon-Sorbonne*

Thomas Hochmann

*Professeur à l'Université Paris Nanterre, Membre de l'Institut universitaire
de France*

Joana Mendes

Professeure de droit comparé et administratif à l'Université du Luxembourg

Anne-Thida Norodom

Professeure à l'Université Paris Cité

Agnès Roblot-Troizier

*Professeure de droit public à l'École de droit de la Sorbonne Université Paris I
Panthéon-Sorbonne, Directrice de l'École de droit de la Sorbonne*

Frédéric Rolin

Professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

Guillaume Tusseau

*Professeur des universités à l'École de droit de Sciences Po,
Membre de l'Institut universitaire de France*

Claire Vial

Professeure de droit public à l'Université de Montpellier

Anciens directeurs

Ferdinand Larnaude

Roger Bonnard

Gaston Jèze

Marcel Waline

Georges Berlia

Jean-Marie Auby

Jacques Robert

Yves Gaudemet

La Revue du droit public peut désormais être citée de la façon suivante : RDP mars 2024, n° RDP100a1.
Le numéro de type RDP100a1 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur
de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication : Emmanuelle Filiberti
Responsable d'édition : Sophie Doucet

Rédaction :
rdp@lextenso.fr

Abonnements :
Relation clients : Tél. : 01 40 93 40 40
e-mail : abonnements@lextenso.fr



TARIFS 2024 (TTC)

	FRANCE	EXPORT
--	--------	--------

Prix au N° :	55,00 €	62,00 €
---------------------	---------	---------

Abonnement :

Journal (4 n°) + version numérique feuilletable	199,00 €	224,00 €
---	----------	----------

(chèques et virements à l'ordre de Lextenso)

Commission paritaire 0727 T 81972

ISSN 0035-2578

ISBN 978-2-275-15128-1

Dépôt légal : Juin 2024

Imprimé par Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX sur des papiers produits au Portugal

(couverture, 0% de fibres recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres
recyclées), issus de forêts gérées durablement ; impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 2 303 g éq. CO₂

Reproduction, même partielle, interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

SOMMAIRE

DOSSIER

RDP200E0 • DÉTRUIRE OU RECONSTRUIRE UNE JUSTICE INDÉPENDANTE	5
RDP200f6 • Présentation Joana MENDES et Thomas HOCHMANN	5
RDP200h4 • Les périls de la culture israélienne de justification : le cas révélateur du contrôle de la rationalité Mosche COHEN-ELIYA	6
RDP200h3 • Du « blitz hongrois » au « salami polonais » : la refonte judiciaire en Israël, un projet populiste Yaniv ROZNAI	14
RDP200g5 • Le triomphe sans gloire de la droite juridique américaine Léonid SIROTA	23
RDP200g4 • La révision sur la composition de la Cour constitutionnelle d'Arménie La quête complexe de légitimité pour une juridiction controversée Gohar GALUSTIAN	30
RDP200g8 • Déconstruction et reconstruction du Tribunal constitutionnel polonais Du déclin aux perspectives de refondation de l'institution Marie GREN et Monika FLORCZAK-WATOR	37

A POSTERIORI

RDP200g1 • Jean Rivero, « Sur la rétroactivité de la règle jurisprudentielle » (AJDA 1968, p. 15 et s.) Bertrand SEILLER	44
--	----

RECENSION

RDP200f5 • Frédéric Krenc, <i>Une Convention et une Cour pour les droits fondamentaux, la démocratie et l'État de droit en Europe</i> (2023, Anthémis) Jean-Pierre MARGUÉNAUD	50
---	----

DOCTRINE

RDP200g7 • Regrets, excuses et pardons, les actes étatiques de reconnaissance Mathieu SOULA	57
RDP200g0 • L'incompétence négative et la hiérarchisation des droits et libertés : l'apport de l'analyse quantitative Marie GLINEL	64
RDP200f0 • Protection du patrimoine culturel et Jeux olympiques de 2024 Emrullah YOLAL	74

RDP200h2 • Le visa cinématographique, acte administratif singulier ?	91
Mathilde GRANDJEAN	
RDP200h0 • Le statut contentieux de la prescription quadriennale dans le procès administratif	103
Eloi KREBS	
RDP200d6 • Environnement et droit des générations futures. « Don't look up ! »	113
À propos de la décision n° 2023-1066 QPC du 27 octobre 2023, Association Meuse nature environnement et autres	
Hugo AVVENIRE	

CHRONIQUE

RDP200g6 • Droit administratif français (année 2023)	121
Sur l'actualité des rapports entre juge et politique	
Jean-François LAFAIX	
RDP200g3 • Cour européenne des droits de l'Homme (année 2023)	137
Hélène SURREL, Laure MILANO et Fabien MARCHADIER	

COLLOQUE

RDP200g9 • LA DÉCISION ADMINISTRATIVE AU PRISME DES INTÉRÊTS (PARTIE 2)	147
RDP200f3 • L'expertise comme révélateur d'intérêt(s) ?	147
Illustrations en droit de l'environnement	
Rémi RADIGUET	
RDP200f9 • Les procédures de participation du public	150
Une décision administrative suscitant l'intérêt ?	
Christophe TESTARD	
RDP200f8 • La décision administrative entre les mains des administrés : les conventions citoyennes	153
Charles-André DUBREUIL	
RDP200f2 • Les intérêts exprimés	157
Le développement des « portes étroites » devant les juridictions administratives	
Laure RAGIMBEAU	
RDP200f4 • Les intérêts dans l'appréciation de la recevabilité	161
Cédric MEURANT	
RDP200g2 • Les intérêts dans l'appréciation de la légalité	164
Éléonore GIGON	
RDP200f7 • Les « intérêts sauvés ». L'office du juge administratif	168
Émilie BARBIN	
RDP200h1 • Brèves remarques en guise de synthèse	171
Fabrice MELLERAY	